

A. AMELIORER L'ACCESSIBILITE DU TERRITOIRE EN FAVORISANT LES MODES ALTERNATIFS A LA VOITURE

1- PROMOUVOIR LES TRANSPORTS COLLECTIFS

1.1 EN AMELIORANT LA QUALITE DU SERVICE RENDU AUX USAGERS

Améliorer les temps de parcours

Lien(s) :

- Fiche n°1 : Mettre en place le Système d'Aide à l'Exploitation (SAE) & Système d'Aide à l'Information Voyageurs (SAIV)
- Fiche n°2 : Installer la Billettique : titre de transport électronique et interopérable
- Fiche n°4 : Créer une ligne express entre Antibes et le parc de Sophia Antipolis
- Fiche n°5 : Réaliser un transport collectif en site propre (TCSP)
- Fiche n°6 : Intégrer les lignes scolaires dans le réseau urbain
- Fiche n°8 : Améliorer l'accessibilité pour tous et la sécurité dans les bus
- Fiche n°9 : Améliorer les points d'arrêts du réseau : privilégier l'arrêt en pleine voie



Enjeux

Mettre en place un service de transport collectif performant pour offrir une alternative efficace à l'usage de la voiture particulière

Améliorer la fréquence des lignes de bus tout en diminuant le nombre de véhicules affectés à la ligne et réduire le nombre de correspondances et les détours ponctuels des lignes

Actions

Restructuration du réseau ENVIBUS par la suppression du réseau en étoile pour créer des lignes transversales et des axes structurants à niveau de fréquence élevé

Aménagement des points d'arrêts en pleine voie

Elaboration d'un plan de validation des couloirs de bus et de mise en priorité des bus

Suites à donner

Développer les grandes liaisons de transports en commun

Conventionner avec les partenaires

Maîtrise d'Ouvrage Principale (MOP)

Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis au titre de sa compétence transport

Partenaires

Communes - Conseil Général des Alpes-Maritimes au titre de leurs compétences voirie

Echéances

CT/MT

Estimations financières prévisionnelles (en HT)

Pose et installation de feux de signalisation donnant la priorité au bus pour un giratoire : 30K€ l'unité, soit 900K€

Acquisition et installation du matériel embarqué pour la détection des bus sur les axes prioritaires (équipement de tout le parc): 350K€

PC de contrôle bus : 50K€

Soit un total de 1 300K€ pour la mise en priorité des bus et sa gestion

Etude de phasage et de lieux d'implantation des couloirs bus : 30K€

Indicateur(s) de suivi

Vitesse commerciale des lignes

Nombre d'aménagements effectués

Nombre de lignes aménagées